

Conseil d'Ecole du jeudi 5 novembre 2015

18h à Lorcy

Participants : Mme Ingrid Pasquier (maire de Lorcy), Mme Chantal PONTLEVE (maire de Sceaux), Mme Céline GADOIS (présidente du SIIS Lorcy-Sceaux), Adeline BIZOUERNE (directrice école de Lorcy), Gaétan LALOU (directeur, école de Sceaux), Jimmy GUERET (conseiller municipal, Lorcy), Anne-Emmanuelle DESRUET (conseillère municipale, Sceaux), Nicolas LAGNEAU (professeur des écoles, Sceaux), Thierry BOUSSARD (professeur des écoles, Lorcy), Andrée GARDIA (DDEN), Touda SEKLOU (coordonnatrice TAP Lorcy et intervenante TAP Sceaux), Rachel LEVERRIER (DPE, Lorcy), Sandrine KSENTINI (DPE, Lorcy), Stéphanie RAUX (DPE, Sceaux), Fleur JOUSSEMET (DPE, Sceaux), Yannick SAULNIER (DPE, Sceaux), Annabelle GALLOTTI (DPE suppléante, Sceaux), Guy KERVELLEC (DPE suppléant, Sceaux), Joëlle OSSELIN (DPE suppléante, Sceaux).

Absents excusés : Mariam Azougagh (professeur des écoles, Sceaux)

I. Résultats des élections de parents et rappels sur les attributions du Conseil d'Ecole

Aux élections de DPE, ont été élus :

- A Sceaux : Mme JOUSSEMET, Mme RAUX, Mme SAULNIER (suppléants : Mme GALLOTTI, Mme OSSELIN, M. KERVELLEC)
- A Lorcy : Mme LEVERRIER et Mme KSENTINI (suppléante : Mme DECHORGNAT)

Délibération pour la fusion des Conseils d'Ecole de Sceaux et Lorcy :

Adoptée à l'unanimité.

Rappels sur les attributions du Conseil d'Ecole :

- Il regroupe, pour nos écoles : les deux directeurs, la présidente (ou son représentant) et un autre membre du SIIS, les enseignants, le Délégué Départemental de l'Education Nationale.
- L'Inspecteur de l'Education Nationale chargé de la circonscription assiste de droit aux réunions.
- Compétences : Sur proposition du directeur de l'école, le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, donne son avis, dans le cadre de l'élaboration du projet d'école et propose toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école, statue sur ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école, adopte le projet d'école en fonction de ces éléments, donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles.
- De plus le conseil d'école : est consulté par les maires sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école, est informé sur les principes de choix des manuels scolaires, sur les matériels pédagogiques divers, et sur l'organisation des aides spécialisées, est informé des conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves, établit son propre règlement intérieur et notamment les modalités des délibérations.
- Le conseil d'école se réunit : obligatoirement dans les 15 jours suivant le résultat des élections, au moins une fois par trimestre, ou à la demande du directeur de l'école, du maire ou de la moitié de ses membres.

II. Effectifs

En maternelle : 30 élèves

- Classe Verte (Melle BIZOUERNE) : 10 PS + 4 MS = 14
- Classe Jaune (M. BOUSSARD) : 4 MS + 12 GS = 16

En élémentaire : 68 élèves

- Classe de M. LAGNEAU : 12 CP + 9 CE1 = 21
- Classe de Mme AZOUGAGH : 8 CE1 + 15 CE2 = 23
- Classe de M. LALOU : 12 CM1 + 12 CM2 = 24

Soit 98 élèves sur le SIIS + 23 à Corbeilles

Une fermeture de classe est plus que probable à la rentrée prochaine. Il faut commencer à s'y préparer. C'est une classe de Sceaux qui fermerait, obligeant la section des CP à migrer sur Lorcy.

Ce qui donnerait la répartition suivante :

Lorcy : 2 classes PS/MS et GS/CP

Sceaux : 2 classes CE1/CE2 et CM1/CM2 (ou autre répartition selon les effectifs)

III. Règlement intérieur

Une nouvelle mouture du règlement-type départemental a été envoyée aux écoles pendant les vacances de Toussaint. Selon les directives hiérarchiques, le règlement 2015-2016 sera voté au deuxième conseil d'école.

IV. TAP (Temps d'Activités Périscolaires) et APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

En maternelle :

Les APC ont lieu le mardi et le jeudi de 15h45-16h30

- ➔ Jeux pédagogiques (mathématiques, vocabulaire ou en rapport avec les arts)
- ➔ Jeux de société
- ➔ Autres activités en lien avec la classe

Les TAP se déroulent également de 15h45 à 16h30, sur quatre jours :

2 groupes : 1 par classe.

Période 1 : expression théâtrale avec Laëtitia ; activités sportives, détente et motricité avec Touda

Période 2 : arts plastiques avec Laëtitia et expression corporelle avec Touda

La coordination est plus aisée cette année avec deux groupes classes.

M. Kervellec s'interroge sur le coût des TAP à Lorcy (12€ par période) alors qu'elles sont gratuites à Sceaux. Mme Gadois rappelle que l'agrément Jeunesse et Sport permet la gratuité des TAP à Sceaux grâce à la subvention de la CAF, or cet agrément nécessite de remplir un grand nombre de conditions que les TAP de Lorcy ne peuvent pas remplir, notamment pour des raisons administratives (la compétence périscolaire relevant de la CCB). La présidente du SIIS rappelle ensuite le coût important des TAP pour les collectivités (voir détail en annexe).

En élémentaire :

Comme l'an passé, les TAP se déroulent de 13h30 à 14h30 le lundi, le mardi et le vendredi.

	Parcours A	Parcours B	Parcours C	Parcours D	Parcours E
Lundi 13h30-14h30	musique	relaxation	APC Lalou	APC Lagneau	jeux collectifs
Mardi 13h30-14h30	jeux collectifs	relaxation	théâtre	lecture	anglais
Jeudi	Pas d'activités périscolaires – reprise de la classe à 13h30				
Vendredi 13h30-14h30	musique	APC	théâtre	lecture	anglais

Les APC sont intégrés aux parcours des TAP :

- Anglais : vendredi 13h30 – 14h30 (Mme Azougagh)
- Lecture et expression orale : lundi 13h30 – 14h30 (M. Lagneau)
- Calcul mental : lundi 13h30 – 14h30 (M. Lalou)

V. Projet d'Ecole

Avenant 2015-2016 validé. Le projet d'école 2010-2014 est donc prolongé pour la seconde année scolaire consécutive.

De nouveaux programmes seront mis en œuvre à la rentrée 2016 pour l'élémentaire : un nouveau projet d'école 2016-2020 va être rédigé par les enseignants.

VI. Fêtes et projets

En maternelle

- Spectacle de Noël : « Le p'tit loup de Noël » le 4 décembre après-midi.
- Vente d'objets de Noël + chocolats

En élémentaire

- Photo de classe : le 5 novembre
- Marché de Noël : vendredi 18 décembre
- Journée déguisée : vendredi 1^{er} avril
- Rallye des p'tits artistes : samedi 14 mai avec spectacle (numéros de cirque préparés avec des professionnels).
- Journée pêche : fin d'année (date à déterminer)
- Sortie au château de Fontainebleau en fin d'année : jeudi 30 juin pour les CM1-CM2, vendredi 1^{er} juillet pour les CE1-CE2 et les CP-CE1.

Projet commun

Kermesse le samedi 25 juin à Sceaux, place de l'Eglise.

VII. Bilan des coopératives

En maternelle

Bilan au 3 novembre :

Sur le compte Crédit Mutuel : 4420,68 € --- Dans la caisse espèces : 154,37 €

Recettes à venir :

- Dons à la coopérative : 360 € (3 familles classe verte + 8 familles classe jaune, sur 28 familles au total.

Merci à elles.)

- Photos (décembre ?)
- Chocolats (janvier ou février)

Dépenses à venir :

- Livres pédagogiques sciences, arts et phonologie: 97 €
- CD de chansons du répertoire départemental : 15 €

En élémentaire

Compte crédit mutuel = 4812.40€

Caisse = 158.50€

Dépenses :

Editions milan : Abonnements J'apprends à lire + Un jour une actu = 112€

Editions Raabe, classeur DYS = 54.32€

Instruments de musique = 58.50€

Matériel d'arts plastiques = 299€

Abonnement lesite.tv = 97.68€

Les Baladins des étoiles, intervention cirque 1/4 = 460€

TOTAL = 1081.50€

(paiement Initiatives Fleurs et Natures à venir = 830.27€)

Recettes :

Vente bulbes et plants = 1142.35€ (bénéfices nets = 312.08€)

TOTAL = 1142.35€

Vente de chocolats du 06/11 au 16/11.

VIII. Locaux et besoins

En maternelle

- Remerciements

- Pour les travaux déjà effectués parmi la longue liste transmise avant les vacances
- Pour le remplacement des néons au-dessus de la photocopieuse

- Demandes

- Reste de la liste

- Sécurité incendie

1^{er} exercice réalisé le 5 novembre : déroulement satisfaisant.

La porte rouge de la classe verte ne tient toujours pas ouverte → monopolise un adulte pendant l'exercice incendie. A régler de nouveau.

En élémentaire

- Remerciements

- Mairie de Sceaux : Subvention 400€ mairie de Sceaux, réparations diverses effectuées (néon changé, gouttière refixée)
- Mairie de Sceaux : intervention sur les guêpes au niveau de la corniche et dans le grenier (même s'il faudra sans doute détruire le nid sous peine de voir le problème se poser chaque année).
- Mairie de Sceaux et SIFS : marquage au sol à la sortie de l'école (passage piéton et ligne blanche) et l'équipement des accompagnatrices (gilets jaunes et panneaux manuels)

- Demandes

- Sonnette : un électricien est venu → devis reçu pour une sonnette sans fil: en réflexion

- M. Lalou rappelle qu'il sera indispensable d'avoir une sonnette l'année scolaire prochaine car en cas de fermeture de classe les enseignants n'auront plus de visibilité sur le portail de l'école.

- Sécurité incendie

- Exercice effectué jeudi 1^{er} octobre. Les élèves avaient été prévenus pour ce premier exercice. Tout s'est bien déroulé, dans le calme.

IX. Questions diverses

Les DPE soulèvent le problème de la sécurité relative à la campagne betteravière qui a commencé. Ils ont rencontré des responsables de Cristal Union. Il ne faut pas hésiter à relever les plaques d'immatriculation des camions (la date et l'heure) des chauffeurs au comportement routier dangereux, les chauffeurs ayant des « primes » de bonne conduite pouvant subir des pénalités.

Les DPE transmettent la question d'une mère d'élève qui souhaite savoir s'il est possible d'ouvrir une garderie à Sceaux le matin. Il semble impossible d'avoir deux garderies sur le SIIS étant donné le faible nombre d'enfants concernés, les effectifs pour la garderie de Lorcy étant déjà relativement faibles.

Séance levée à 20h.

COUT DE LA MISE EN PLACE DES RYTHMES SCOLAIRES ANNÉE 2014/2015

➤ DÉPENSES

SALAIRES ET CHARGES

Intervenants TAP :	13 285 €
Temps de travail supplémentaire de 3 agents techniques	5 1251 €
TOTAL	18 410 €

Dans les charges salariales, il faut également prévoir l'augmentation des cotisations de l'assurance du personnel ainsi que du CNAS (cotisation fixée par rapport à la masse salariale de l'année N-1). *Le montant sera connu fin 2015.*

ELECTRICITE/FIOUL/PRODUITS ENTRETIEN

- Chauffage et utilisation (EDF, eau, produits d'entretien) des salles d'école le mercredi, et de la nouvelle salle du fusain à SCEAUX jusqu'alors inoccupée.

Electricité salle du fusain septembre 2014 à aout 2015	1 000 €
--------------------------------------------------------	----------------

TELEPHONE

- Création d'une ligne téléphonique obligatoire pour secours dans la salle du fusain de SCEAUX.

FOURNITURES TAP

Petit matériel pour activités manuelles	150 €
-----------------------------------------	--------------

➤ RECETTES

SUBVENTIONS

Etat – Fond d'amorçage	5 949 €
CAF	3672 €
TOTAL	9 621 €

DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE DES PARENTS SUR L'ECOLE DE LORCY

12 € x 31 élèves x 5 périodes	1 860 €
-------------------------------	----------------